

Communiqué de presse

Signature d'un nouveau protocole d'accord entre l'Anses et l'Académie chinoise des sciences agricoles

Marc Mortureux, directeur général de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) et Li Jiayang, Président de l'Académie chinoise des sciences agricoles (CAAS), ont signé ce jour un protocole d'accord renforçant leur coopération en matière de recherche et d'évaluation des risques.

Au vu de leurs nombreux domaines de compétences communs, l'Anses et la CAAS ont déjà été amenées à collaborer par le passé. En décembre 2010, un premier protocole d'accord était signé entre les deux organismes, pour une durée de cinq ans. Cette coopération portait notamment sur la bursite infectieuse des volailles, les *Campylobacter* et l'antibiorésistance.

Le protocole d'accord signé ce jour vise à améliorer la coopération scientifique et technique entre les deux organismes, dans le cadre de leurs missions respectives et de leurs domaines d'activité, et ce dans le respect de leur indépendance. Il s'agit notamment de mettre en œuvre des activités conjointes de recherche et d'évaluation des risques, d'échanger des savoir-faire et des connaissances techniques, dans les domaines de :

- la sécurité alimentaire et les zoonoses,
- la santé et le bien-être des animaux,
- la santé des végétaux,
- la résistance aux antibiotiques
- la surveillance des résidus de médicaments vétérinaires,
- la qualité de l'eau,
- l'écotoxicologie.

Une collaboration déjà ancienne avec l'Académie chinoise des sciences agricoles

La collaboration entre l'Anses et la CAAS est déjà ancienne, puisque le laboratoire de l'Anses de Ploufragan-Plouzané et l'Institut de recherche vétérinaire d'Harbin de la CAAS ont travaillé ensemble de 1998 à 2001 sur un projet portant sur la bursite infectieuse des volailles.

Le laboratoire de santé animale a quant à lui mené des travaux avec l'Institut de recherche vétérinaire de Lanzhou de la CAAS en 2008 sur *toxoplasma* et la fièvre aphteuse. Des développements pourraient concerner maintenant les maladies transmissibles par les tiques.

Le laboratoire de la santé des végétaux et l'Institut de protection des plantes de la CAAS ont été amenés également à collaborer pour des échanges ponctuels d'insectes et notamment lors d'une mission de collectes d'insectes en Chine menée en juin et juillet 2011.

Enfin, le laboratoire de la rage et de la faune sauvage de Nancy a participé à la formation de personnel de la CAAS concernant la sérologie anticorps antirabiques sur animaux domestiques et/ou sur faune sauvage.